Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Bricomarché Nuance MonoCrème Couleurs intérieures satin

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Bricomarché Nuance MonoCrème Couleurs intérieures satin

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Moyen de peindre

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	J.W. Ostendorf GmbH & Co. KG	
Rue:	Rottkamp 2	
Lieu:	D-48653 Coesfeld	
Téléphone:	+49(0)2541-744-0	Téléfax: +49(0)2541-744-8000
e-mail:	service@jwo.com -sicherheitsdatenblatt@jwo.com-	
Interlocuteur:	Produktsicherheit - Anwendungstechnik	Téléphone: +49 (0)2541/744-9810
e-mail:	info@jwo.com	
Internet:	www.jwo.com	
Service responsable:	GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - Emergency-Nr +49(0)6132-84463	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)6132-84463

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Préparation non dangereuse selon la directive 1999/45/CE . Aucune substance ou un mélange dangereux conformément au règlement (CE) no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient benz-/methyl-/chlormethyl-isothiazolinon. Peut produire une réaction allergique.

Conseils supplémentaires

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Faire boire beaucoup d'eau.
En cas de malaise consulter un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même ne brûle pas.
Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (NF EN 169)

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes), Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).
La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Très visqueux
Couleur:	Divers
Odeur:	Caractéristique

		Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 20 °C):	8,0-9,0	
Modification d'état		
Point de fusion:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Point de sublimation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Point de ramollissement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Point d'écoulement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Point d'éclair:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Inflammabilité		
solide:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
gaz:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Limite inférieure d'explosivité:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Température d'inflammation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Température d'auto-inflammabilité		
solide:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Température de décomposition:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	ca. 23 hPa	

Pression de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Densité (à 20 °C):	1,17-1,23 g/cm³
Densité apparente:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Hydrosolubilité:	Complètement miscible
Coefficient de partage:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	15000-25000 mPa·s
Viscosité cinématique:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Durée d'écoulement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Densité de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Taux d'évaporation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Test de séparation de solvant:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Teneur en solvant:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

9.2. Autres informations

Teneur en solide:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

Si maniè de facon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

SECTION 12: Informations écologiques

Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Pollue faiblement l'eau.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l' incinération.
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

080120 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 19

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Information supplémentaire

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 2004/42/EG A/a 30 g/l VOC (2010) max. 3 g/l VOC

Information supplémentaire

Directive 2004/42/EG: conforme
1907/2006/EG REACH: conforme

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l`utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.
Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.
Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.
Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.
(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)